

ARRETE COLLECTIF

Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat et notamment l'article 57 ;

Vu le décret n° 70-738 du 12 août 1970 modifié relatif au statut particulier des conseillers principaux et conseillers d'éducation ;

NOM	USUEL	PRENOM	AFFECTATION	PROMOTION		Report Avantage Spécifique d'Anciennete
	PATRONYMIQUE	GRADE		Echelon	Date d'effet	
	DATE DE NAISSANCE	DISCIPLINE		Cadence		
M. HINTZE		AROMAITERAI CPE CL N 0030X EDUCATION	9840233F CLG DE HENRI HIRO (FAAA) 98704 FAAA	09 Bonif. anc.	28/03/2024	
MM LE PLAIN		EMELINE CPE CL N 0030X EDUCATION	9840002E LG DE PAUL GAUGUIN 98714 PAPEETE	07 Bonif. anc.	01/02/2024	

Nombre total d'agents : 2

ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Académie : POLYNESIE FRANCAISE

EPP

AVANCEMENT D'ECHELON

CONSEILLER PRINC.D'EDUCATION CL.NORMALE

Période de traitement : 01/09/2023 - 31/08/2024

ARRETE COLLECTIF

Fait à PAPEETE, le 04/07/2024

LE VICE-RECTEUR

Pour le vice-recteur et par délégation,
le directeur des ressources humaines

Anthony LEGENDRE

